



**Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA)
de la MRC de Témiscamingue
ayant eu lieu le 9 octobre 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT**

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
M. Mario Perron, producteur de bovins
Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
M. Yval Boucher, producteur forestier
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT
M. Tomy Boucher, directeur-général adjoint à la MRCT

Est absente :

Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants. Elle souligne la présence de M. Tomy Boucher qui aura comme responsabilité d'assurer la poursuite des activités du comité au cours de la prochaine année en l'absence de Mme Jacques qui quittera un an pour un congé maternité.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CMAA soit :

- Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre de St-Bruno de Guigues (L'Éden rouge)
- Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier de Latulipe-et-Gaboury (Ferme VP et JP Duclos S.E.N.C.)
- M. Yval Boucher, producteur forestier de St-Eugène de Guigues (Ferme sylvicole Yval Boucher)

Elle profite de l'occasion pour rappeler les principes fondamentaux qui doivent être respectés par tous les membres siégeant sur le comité.

2. Lecture de l'ordre du jour du 9 octobre 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, aucun point n'a été rajouté dans autres affaires (point 9).

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 4 septembre 2013 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 4 septembre 2013 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Aucune modification n'a été apportée suite aux

commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site web de la MRCT la semaine du 30 septembre 2013.

Suivi

Article publié dans le journal *La terre de chez-nous* au sujet du morcellement des terres agricoles :

- Il est souhaité obtenir l'avis du CMAA au sujet du morcellement des terres agricoles suite à l'article publié sur le sujet dans le journal *La terre de chez-nous*. Mme Jacques n'a pas été en mesure d'obtenir toute l'information désirée permettant de traiter du sujet donc propose de reporter le point lors de la prochaine rencontre du comité.

4. Politique de souveraineté alimentaire

Mise en contexte

Le 16 mai dernier, le gouvernement du Québec rendait publique sa Politique de souveraineté alimentaire¹, une politique grandement attendue par toute l'industrie. Elle fait suite à de nombreuses consultations et travaux réalisés au cours des dernières années.

Lors de la séance ordinaire du conseil des maires de la MRCT tenue le 19 juin dernier, les maires ont demandé aux membres du CMAA de se positionner à l'égard de la Politique de souveraineté alimentaire.

Lors de la dernière rencontre du CMAA tenue le 11 juillet, les membres ont échangé sur le sujet et ont décidé de prendre un plus long délai pour se positionner en lien avec ce dossier. Mme Corriveau s'était proposé de travailler sur une proposition de prise de position du CMAA à partir des commentaires reçus de la part des membres.

Étant donné la période de l'année, il a été difficile pour les producteurs d'analyser, de commenter et de se forger une opinion sur la question. Comme Mme Corriveau ne disposait d'aucun élément lui permettant d'effectuer la synthèse, elle n'a pas été en mesure de rédiger un document représentatif des opinions de l'ensemble des membres.

Dans ce contexte, lors de la dernière rencontre, Mme Corriveau a proposé d'écrire une réflexion sur le sujet. La proposition a été présentée par Mme Corriveau et les membres ont échangé sur le sujet.

Discussions

D'entrée de jeu, Mme Corriveau mentionne qu'il s'agit de son opinion en tant que citoyenne, influencée par ses observations du monde agricole depuis son arrivée au Témiscamingue à l'été 2010. Pour le moment, elle est d'avis que les intentions sont bonnes mais qu'actuellement, il n'y a pas beaucoup d'éléments à dire sur le sujet puisque nous devons attendre de voir les actions qui seront mises en place.

Les membres prennent connaissance de la composition de la Table de concertation des partenaires du secteur bioalimentaire québécois qui a pour mandat d'apporter un éclairage au ministre et au gouvernement sur la mise en œuvre de la politique ainsi que sur différentes questions d'intérêt concernant le développement du secteur bioalimentaire. Les membres s'interrogent sur les organisations qui figurent à la Table à savoir lesquelles seraient les plus à même d'écouter un comité comme le CMAA tout en étant sensible à ce que les milieux ruraux vivent. À cet effet, M. Boucher suggère Solidarité rurale du Québec (SRQ) et les membres sont d'accord avec cette proposition. SRQ est donc l'organisation qui a

¹ Le document intégral est disponible sur le site internet du MAPAQ au lien internet suivant :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Publications/Pages/Details-Publication.aspx?guid={58e6f3f8-c542-4bde-9529-3236234c82c0}>

été priorisée pour une première étape. Le CMAA sollicitera donc une rencontre avec SRQ. La rencontre aura pour but d'échanger sur le dossier d'harmonisation des normes d'abattage Québec-Ontario, un dossier qui touche nécessairement la souveraineté alimentaire. Les membres souhaitent aussi profiter de l'occasion pour discuter de la Politique de souveraineté alimentaire étant donné que l'organisation fait partie de la Table et ce, afin de clarifier certains aspects.

Dans ce contexte, le CMAA n'acheminera pas de recommandation au conseil des maires pour le moment mais fera état des actions en cours en lien avec ce dossier.

Mme Jacques fera un projet de lettre pour envoi au conseil des maires et approbation préalable auprès des membres du CMAA. Les maires seront informés du dossier et de l'action du CMAA lors de la séance qui se tiendra le 16 octobre prochain.

5. Dossier de l'abattage et harmonisation des normes Québec-Ontario

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres ont réitéré le souhait de mettre les efforts nécessaires au niveau de l'harmonisation des normes plutôt que sur la construction d'un abattoir.

Depuis la dernière rencontre, divers suivis ont été fait au niveau du dossier d'harmonisation des normes d'abattage Québec-Ontario donc voici ce qui en est :

- L'harmonisation des normes entre le Québec et l'Ontario, pris au sens individuel, ne règle pas la totalité du problème puisque c'est le fédéral qui régit la circulation des viandes entre les provinces.
 - Exigence de répondre aux normes fédérales et de détenir un permis de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).
- En 2010, un projet pilote en hygiène des viandes était en cours et visait à aider les entreprises le désirant à satisfaire aux exigences s'appliquant au commerce interprovincial des produits de viande, soit aux normes fédérales. À cette époque, Belle-Vallée ne s'est pas prévalu de ce projet pilote. Des vérifications sont en cours afin de savoir si le projet pilote est toujours en cours et si c'est le cas, savoir si l'ajout d'autres abattoirs est encore possible.
- En ce qui concerne les possibilités d'exemption des normes fédérales dans certaines zones géographiques, notamment dans certaines régions frontalières des provinces du Canada, le gouvernement fédéral refuse d'évaluer cette possibilité pour le moment et ce pour des considérations en lien avec les engagements commerciaux du Canada.
- Nous avons des indications à l'effet que le chantier sera entrepris bientôt au niveau de l'harmonisation des normes entre le Québec et l'Ontario, ce à quoi les deux provinces sont d'accord. Il y aura également des pourparlers avec le fédéral à ce sujet.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et M. Boucher tiendra informer les membres du CMAA de l'évolution du dossier.

6. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

6.1. Suivi – acquisition de données, rapports, études ou autres

Mise en contexte

Une relance des organisations contactées a été réalisée au cours des dernières semaines afin d'obtenir des informations (données, rapports, études,...) qui serviront dans le cadre de la démarche du PDZA. La demande initiale était en lien avec le portrait/état de situation mais certaines informations pourront assurément bénéficier aux autres étapes soit le diagnostic et le plan d'actions. La majorité des organisations ont acheminé divers documents jusqu'à maintenant.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et la personne qui remplacera Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des suites ou s'il y a quoi que ce soit.

6.2. Suivi – inventaire terrain 2013

Mise en contexte

La phase 1 du mandat d'inventaire terrain, réalisée par la Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue (SEST), s'est terminée le 30 septembre dernier. La MRCT a récupéré l'ensemble des contenus au cours des derniers jours soit les fichiers GPS (format GARMIN) des points d'inventaire réalisés, les formulaires Excel (fourni par la MRC) compilés avec les informations recueillies sur le terrain et les photos prises sur le terrain (format JPG).

Du côté de la communauté autochtone de Timiskaming First Nation qui réalise l'inventaire de certains produits forestiers non ligneux (PFNL) en territoire public, c'est le 11 octobre que la MRCT recevra les données brutes de l'inventaire.

Rappelons que les résultats issus de la phase 1 de cet inventaire permettront d'évaluer et prioriser des potentiels agricoles, agroforestiers et produits forestiers non ligneux (PFNL) de certaines friches situées au Témiscamingue et seront analysés à l'automne 2013 et à l'hiver 2014. La phase 2 de l'inventaire terrain sera réalisée à l'été 2014 afin de raffiner les potentiels qui auront été déduits suite à l'analyse des résultats de la phase 1.

Les membres du CMAA seront tenus informés de l'état d'avancement du mandat d'inventaire au moment jugé opportun en fonction des étapes à venir.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et la personne qui remplacera Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des suites.

6.3. Suivi – planification stratégique territoriale

Mise en contexte

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique territoriale, une séance de travail a eu lieu le 26 septembre toute la journée ainsi que le 27 septembre en avant-midi. Cette séance réunissait le comité central et avait pour but de valider de la segmentation, la capacité des organisations des domaines

d'activité ciblés à se regrouper et à réaliser des projets collectifs créateurs de valeurs ainsi que les influenceurs dominants dans chaque domaine. L'agroalimentaire faisait partie des 6 pôles d'activités à l'étude. Mesdames Jacques et Richer ont participé à cette séance de travail ainsi que M. Tremblay.

La compilation des résultats obtenus est en cours. Lors d'une prochaine étape, les résultats issus de cette rencontre seront validés auprès d'un groupe d'entrepreneur de chacun des pôles à l'étude. Le moment de cette validation et le groupe d'entrepreneurs demeurent à confirmer.

M. Boucher s'engage à tenir informer les membres du CMAA au moment jugé opportun des suites de cette démarche.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et M. Boucher tiendra informer les membres du CMAA des suites.

6.4. Suivi – liens avec le Plan d'affectation du territoire public

Mise en contexte

Concernant les cartes reçues au sujet de la production de bleuets, il s'agit des résultats de la recherche faite jusqu'à maintenant à propos du potentiel de cette production en territoire public. Éventuellement, si la MRC souhaite raffiner davantage certains secteurs, cela pourrait par exemple faire l'objet d'une action au plan d'action du PDZA. À cet effet, le MRN est toujours prêt à collaborer de façon humaine pour une validation terrain mais pas à prendre en charge de façon complète l'action. De plus, certaines cartes fournies par le MRN pourront être incluses dans le PDZA. Le responsable du MRN est prêt à offrir un soutien humain concernant la partie traitant du bleuet dans le PDZA donc le contacter si nécessaire.

La personne qui remplacera Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA au moment jugé opportun de tout nouveau développement ou information jugée pertinente.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et souhaitent être tenus informés des suites.

6.5. Rédaction et remplacement de la coordonnatrice (congé maternité)

Mise en contexte

Tel qu'informé lors de la dernière rencontre du CMAA, la coordination et la rédaction de la démarche du PDZA seront donnés à contrat par la MRCT et ce, dans le respect des règles en lien avec l'octroi des contrats municipaux.

Rappelons que le 20 août dernier, la MRCT a acheminé un appel d'offre sur invitation auprès de soumissionnaires potentiels. Le devis comportait des lacunes, notamment pour la pondération du devis qualitatif. Après consultation auprès d'un juriste, celle-ci recommande l'annulation, prévalant ainsi la MRCT de son droit de réserve. L'appel d'offre a donc été annulé lors du conseil des maires tenu le 18 septembre dernier.

Dans les jours qui ont suivi, un nouvel appel d'offre sur invitation a donc été lancé et envoyé à l'attention de 3 firmes. L'ouverture publique a eu lieu le 7 octobre à 16h. Les 3 firmes ont soumissionné et étaient conformes soit CBOD Consultants (Témiscamingue), Carole Lafrenière (Témiscamingue) et Géo'Graph

(Québec). Le comité de sélection a procédé à l'analyse et une recommandation sera présentée lors de la séance du conseil des maires qui aura lieu le 16 octobre prochain pour adoption. La semaine du 21 octobre servira au transfert des dossiers en lien avec le PDZA.

Mme Jacques s'engage à tenir informer les membres du CMAA de la personne qui la remplacera suite à la décision du conseil des maires.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des suites.

6.6. Suivi – complémentarité avec les autres démarches territoriales

Mise en contexte

Rappelons que le PDZA doit être complémentaire aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région (vision stratégique et plan d'action de la MRCT, schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCT, planification stratégique du Témiscamingue, plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue,...). Depuis la dernière rencontre du CMAA tenue le 4 septembre dernier, Mme Jacques a participé à certaines rencontres et discussions afin de s'assurer de la complémentarité entre les démarches en cours et le PDZA donc voici un bref compte rendu des dernières réalisations ainsi qu'un état de situation.

En ce qui a trait à la démarche du Plan directeur de l'eau (PDE), démarche sous la responsabilité de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), Mme Jacques n'a aucun élément nouveau à transmettre depuis la dernière rencontre du CMAA. Tel qu'informé lors de la dernière rencontre du CMAA, au cours de l'automne 2013 (moment à déterminer) aura lieu une présentation et validation au grand public du contenu complet du PDE.

Concernant le Plan d'action de l'approche régionale (PAAR), une rencontre a eu lieu vendredi le 6 septembre dernier. La rencontre avait pour but de prendre connaissance des projets proposés, de discuter de partenariats reliés à ces dossiers, de financement, de projets éventuels et évaluer, de façon concertée, les projets qui vont figurer au plan d'action du PAAR. Mme Jacques n'a pu assister à cette rencontre ayant un conflit d'horaire. Toutefois, elle a eu un suivi de la part de la responsable du dossier au MAPAQ. Différents projets ont été identifiés par l'ensemble des partenaires présent et une rencontre interne du MAPAQ permettra d'identifier les projets susceptibles de faire partie du PAAR 2014. L'ensemble des partenaires seront par la suite informés des projets des organismes qui auront été retenus et ces derniers pourront par la suite déposer une demande d'aide officielle dans le volet 3 du programme Prime-Vert. Également, un projet régional est également à l'étude et consiste en un regroupement régional en géomatique visant à l'amélioration de la dégradation des sols et la protection des rives. Une rencontre est à venir à ce sujet afin de présenter et préciser davantage le projet et ses possibilités ainsi que planifier les prochaines étapes pour la réalisation de ce dernier.

Du côté du mandat de La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui est à dresser le portrait de la propriété foncière régionale afin de produire une représentation cartographique de la situation, la démarche chemine toujours. L'étude a pour objectif de vérifier dans quelle proportion les terres agricoles et forestières, privées et publiques, situées à l'extérieur des périmètres urbanisés appartiennent à des Témiscabitiens, des Québécois, des Canadiens, des Américains ou autre; identifier le type d'utilisation qu'en font les propriétaires fonciers de la région;

effectuer une cartographie des résultats obtenus ainsi que présenter les tendances d'achats et de ventes foncières des 10 dernières années. L'analyse est toujours en cours. Un forum régional se tiendra à Évain le 21 novembre prochain afin de présenter les résultats.

La personne qui remplacera Mme Jacques ainsi que M. Boucher tiendront informer les membres du CMAA au moment jugé opportun de tout nouveau développement ou information jugée pertinente en lien avec ces différentes démarches.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et souhaitent être tenus informés des suites en lien avec ces différentes participations.

7. Réalisations de la MRCT dans le secteur agricole et agroalimentaire au cours de la dernière année

Mise en contexte

À la demande de l'administration interne, Mme Jacques a fait la liste des réalisations de la MRCT dans le secteur agricole et agroalimentaire au cours de la dernière année (informations en date du 18 septembre 2013). Cette liste permet de mieux connaître les dossiers travaillés par l'organisation pour ainsi mieux les faire connaître.

Mme Jacques présente le document aux membres du CMAA à titre informel.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement les informations présentées.

8. Création d'un sous-comité travaillant exclusivement à la recherche de solutions concrètes aux problèmes concrets des producteurs et transformateurs du Témiscamingue

Mise en contexte

Dans un courriel envoyé à l'ensemble des membres du CMAA quelques jours précédant la rencontre du CMAA tenue le 4 septembre dernier, Mme Corriveau soulevait que lors de la rencontre du 11 juillet, alors que les membres échangeaient sur la *Politique de souveraineté alimentaire*, certains membres ont émis le commentaire qu'il fallait s'interroger sur les gestes concrets qui devraient accompagner cette politique. Aussi, dans le cadre de la rencontre d'information tenue auprès des producteurs agricoles et forestiers le 12 mars dernier ainsi que lors des séances d'informations publiques ayant eu lieu à la fin avril, certains participants ont exprimé une préoccupation à l'égard de la démarche à l'effet qu'il ne se passerait peu de choses pour améliorer le sort des agriculteurs avant la mise en œuvre du plan d'action découlant du PDZA. Mme Corriveau suggère que soit mis sur pied un sous-comité permanent chargé de travailler uniquement à la recherche de solutions concrètes aux problèmes concrets vécus au quotidien par les producteurs et agrotransformateurs. Elle suggère également que les membres de ce comité soient choisis parmi des conjoint(s) de producteurs et d'agrotransformateurs, de gens d'affaires provenant d'autres secteurs d'activités. De plus, elle serait également intéressée à travailler au sein de ce sous-comité. Les recommandations de ce sous-comité seraient acheminées au CMAA qui déterminerait lesquelles doivent être acheminées au conseil des maires.

Discussions

Le point a été reporté à une rencontre ultérieure du CMAA et ce, lorsque le renouvellement des comités 2014 de la MRCT sera fait.

9. Autres affaires

Aucun point n'a été rajouté dans autres affaires.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 13 novembre 2013 à 19h30, dans les bureaux de la MRCT.

11. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 21h30.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 16 octobre 2013 / mj)